

MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

**8 RUE JOSEPH DUCOS BP56
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX
Tel : 04.90.83.57.57**

Accord-cadre de fournitures

Acte d'engagement

Objet du marché à bons de commande

**Fournitures et services en vue de répondre aux
besoins de l'organisation de la fête de la Véraison
2018**

Numéro de Marché :

Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

Article 1 – Contacts

Autorité compétente pour signer l'accord-cadre : M. le Maire, Claude Avril

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : M. le Maire, Claude AVRIL

Comptable assignataire des paiements : M. LE RECEVEUR DES RECETTES D'ORANGE

Téléphone : 04.90.34.15.39

Adresse : AV DE L'ARC DE TRIOMPHE
84100 ORANGE

Article 2 – Consultation allotie

Les prestations sont réparties en 8 lots, traités de façon séparée.
Les lots sont les suivants :

- **Lot n°1 : Traiteur du Repas Inaugural**
- **Lot n°2 : Structures de toiles**
- **Lot n°3 : Installations électriques**
- **Lot n°4 : Eclairage et sonorisation des spectacles au stade**
- **Lot n°5 : Sonorisation du village**
- **Lot n°6 : Impression des outils de communication**
- **Lot n°7 : Sérigraphie du verre**
- **Lot n°8 : Sécurité**

La présente offre concerne le lot n°

Article 3 – Contractant

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans l'accord-cadre, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 16 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 4 – Type de prix

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Article 5 – Modalités de variation du prix

Les prix sont fermes.

Article 6 - Contenu des prix

Les prix sont réputés complets.

Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Article 7 – Montant de l'accord-cadre

Concernant le lot n°1 Traiteur du Repas Inaugural:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 18 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 26 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°2 Structures de toiles:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 11 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°3 Installations électriques:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 5 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°4 Eclairage et sonorisation des spectacles au stade:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 12 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°5 Sonorisation du village:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 3 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 5 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°6 Impression des outils de communication:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 4 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 6 000.00 euros HT.

Concernant le lot n°7 Sérigraphie du verre:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 500.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 9 500.00 euros HT.

Concernant le lot n°8 Sécurité:

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 10 000.00 euros HT.
Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 15 000.00 euros HT.

Article 8 – Sous-traitance

Les annexes n°..... à cet acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification de l'accord-cadre ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors taxes euros (en chiffres)
- T.V.A. au taux de %, soit euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en chiffres)
- montant TTC euros (en chiffres)
- euros (en lettres)

Article 9 – Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre relatif au lot commence à compter de la date indiquée dans le premier bon de commande.

La durée maximale de l'accord-cadre est de 12 mois.

Délais d'exécution des bons de commande :

Le délai de livraison des fournitures est fixé dans chaque bon de commande et court à compter de la notification de celui-ci.

Article 10 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent accord-cadre en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en EUROS.

Article 11 – Origine des fournitures

Conformément aux dispositions de l'article 3 du décret relatif aux marchés publics, origine des fournitures en pourcentage de la valeur totale des produits composant l'offre :

- Pays de l'Union européenne, France comprise :%.
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) :%.
- Autre :%.

Article 12 – Contrôle sur site du respect des conventions OIT

Le titulaire s'engage à respecter ou à faire respecter les dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et à faciliter, le cas échéant, le contrôle sur sites du respect des obligations et dispositions en matière de protection et de conditions de travail de la main d'œuvre employée, par un tiers dûment mandaté à cet effet par le pouvoir adjudicateur.

Article 13 – Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- J'affirme, sous peine de résiliation de l'accord-cadre à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Nous affirmons, sous peine de résiliation de l'accord-cadre à nos torts exclusifs, ne pas tomber

- Nous affirmons, sous peine de résiliation de l'accord-cadre, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

Article 14 – Engagement du candidat

Fait en un seul original

A

le

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer l'accord-cadre)

Article 15 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
- Annexe 2 - En cas de sous-traitance

Article 16 - Acceptation de l'accord-cadre (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

L'offre acceptée pour valoir acte d'engagement est la suivante :

Lot n°1 Traiteur du Repas Inaugural :

- Offre de base

Lot n°2 Structures de toiles :

- Offre de base
- La variante

Lot n°3 Installations électriques :

- Offre de base
- La variante

Lot n°4 Eclairage et sonorisation des spectacles au stade :

- Offre de base
- La variante

Lot n°5 Sonorisation du village :

- Offre de base
- La variante

Lot n°6 Impression des outils de communication :

- Offre de base

Lot n°7 Sérigraphie du verre :

- Offre de base

Lot n°8 Sécurité :

- Offre de base

Pour un montant de : (euros HT)

A

le

Signature de l'autorité compétente en vertu de Délibération N°45/2014 en date du 10 avril 2014.

Article 17 - Date d'effet de l'accord-cadre (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent accord-cadre » :

A

le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- la totalité de l'accord-cadre (2)
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
- que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
- la partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
- et devant être exécutées par en qualité de :
 - cotraitant
 - soustraitant

A ,
le (3)

Signature,

- (1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Date et signature originales.

Annotations ultérieures éventuelles

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.

ANNEXE 1 - En cas de réponse en Groupement

Acheteur : MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE
8 RUE JOSEPH DUCOS
BP56
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX
04.90.83.57.57

Fournitures et services en vue de répondre aux besoins de l'organisation de la fête de la Véraison 2018

Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants)

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société

:

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

En tant que membre du groupement conjoint

En tant que membre du groupement solidaire

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 16 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire de l'accord-cadre.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

ANNEXE 2 - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant (1)

Acheteur : MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE
8 RUE JOSEPH DUCOS
BP56
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX
04.90.83.57.57

Fournitures et services en vue de répondre aux besoins de l'organisation de la fête de la Véraison 2018

Sous-traitant n° (A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Titulaire :

1/ Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société

:

.....

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

2/ Description des prestations réalisées

Description des prestations réalisées	Montant HT

3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
- date (ou mois) d'établissement des prix :
- modalités de variation des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret relatif aux marchés publics : M. le Maire, Claude AVRIL
- Comptable assignataire des paiements : M. LE RECEVEUR DES RECETTES D'ORANGE